

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 404

Artikel: Le baroud d'honneur des typographes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018642>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le baroud d'honneur des typographes

A la fois un combat pour les quarante heures (où en est la récolte de signatures lancée par l'Union syndicale suisse ?) et pour l'amélioration, voire le simple maintien face au patronat, des conditions de travail de la profession, une mise en garde à l'endroit des organismes faïtières du syndicat (et plus particulièrement des spécialistes des négociations entre « partenaires sociaux »), mais aussi peut-être l'une des dernières batailles d'un corps de métiers dont l'organisation même est mise en cause par le « progrès » technique (non seulement à brève échéance mais surtout à une profondeur telle que la grande majorité des travailleurs de la branche peut se sentir menacée dans son statut) : la grève de trois jours des typographes genevois (appuyés par un débrayage de trois heures de leurs collègues lausannois) est révélatrice d'un climat social qui ne peut que se tendre ces prochains mois, ces prochaines années.

Pour l'Union genevoise des éditeurs de journaux, « Courrier », « Journal de Genève », « La Suisse », « Tribune de Genève », Annonces suisses SA, Publicitas, s'exprimant dans un communiqué largement diffusé le jour précédant la grève, le débat se situe au niveau de la « liberté d'expression » et du « droit de recevoir des informations » (article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme) et de la paix du travail (violation de la convention collective, violation de l'engagement des parties à cette convention d'assurer en toutes circonstances la parution des journaux).

C'est faire bon marché, sur le point de la « paix du travail », de l'atmosphère dilatoire entretenue par la Société suisse des maîtres imprimeurs, depuis des mois, au long des négociations entamées pour mettre sur pied un nouveau contrat collectif de travail. C'est faire bon marché également, sur le point du « droit de recevoir des informations »,

des conséquences manifestes des accords passés entre éditeurs suisses romands, prévoyant notamment que d'autres journaux ne seraient pas distribués dans les kiosques genevois pour prendre la place des publications empêchées de paraître : les éditeurs eux-mêmes parachevaient ce que la grève avait provoqué en mettant les citoyens genevois dans l'impossibilité totale de recevoir leur viatique informatif imprimé (en français)...

Bref, il ne suffit pas de se placer sur le terrain des principes pour apprécier la lutte amorcée par les typographes genevois; comprendre l'enjeu réel de l'affrontement, c'est revenir aux perspectives pratiques ouvertes par la grève. Et d'abord, les revendications sur l'aménagement des conditions de travail.

1. Emploi: la chute libre après le boom des années soixante

En toile de fond, l'évolution de l'emploi dans les arts graphiques. En février dernier, « Le Gutenberg », organe de la Fédération suisse des typographes et de la Fédération suisse des ouvriers relieurs et cartonniers publiait le bilan chiffré suivant : « De 1962 à 1970, on constate une augmentation de 42 % des personnes employées (36 820 à 52 347); l'évolution ascendante la plus spectaculaire s'observe durant les années 1965-1966. Dès 1971, l'effectif du personnel employé dans les arts graphiques diminue de 16 % en cinq ans; cela représente 8498 postes de travail supprimés. En quatre ans, on a renvoyé chez eux 13,5 % des travailleurs étrangers. La plus forte baisse des postes de travail s'inscrit en 1975 avec 4987 (10,2 %) emplois supprimés. Selon l'indice officiel, l'année 1976 serait moins mauvaise... ». La statistique du début avril confirme en effet une tendance à la régression du chômage (mais elle n'englobe pas encore les jeunes ouvriers sortant d'apprentissage). En tout état de cause, les chiffres disponibles étaient les suivants : pour la typo-

graphie, la reliure et la lithographie, le nombre des chômeurs complets était de 309 personnes (mars 1977 : 446; avril 1976 : 594); les chômeurs partiels étaient, pour leur part 158 (146; 794); et l'on dénombrait 296 personnes qui « cherchaient du travail » (283; 315).

A l'origine du « boom » des années soixante, la haute conjoncture, bien sûr, qui a des effets immédiats sur les arts graphiques, notamment à travers une multiplication effarante des envois d'imprimés publicitaires. D'où presque partout, une augmentation massive du potentiel de production, imposant des investissements manifestement trop lourds pour nombre d'entreprises irrémédiablement prises au piège de la récession.

Et aux conséquences de la diminution générale du volume des affaires viennent s'ajouter celles inhérentes aux incertitudes du progrès technique dans l'imprimerie...

La Fédération suisse des typographes n'a cessé de présenter la diminution des heures de travail jusqu'à quarante heures par semaine (sans perte de salaire) comme une façon de trouver de nombreux emplois : « Si 41 700 personnes travaillent trois heures de moins par semaine, cela offrira 125 000 heures de travail ou 3127 nouveaux emplois. On constate que c'est encore insuffisant surtout que la structure des entreprises ne permet pas que l'heure cédée offre automatiquement une heure d'emploi. Mais c'est un premier pas ! » (« Gutenberg », 17.2.1977).

L'argument ne semble pas émouvoir la Société suisse des maîtres imprimeurs (SSMI) dont l'ambition est de « mieux absorber l'augmentation des coûts résultant de l'introduction des quarante heures et de maintenir ainsi le plein emploi dans les arts graphiques ». D'où, « grosso modo », les contre-propositions suivantes sur ce point¹ :

— introduction de la semaine de quarante heures avec échelonnement sur huit ans;

¹ La position formelle de la SSMI a considérablement varié au cours des négociations : huit points, quatorze points, quatre points; sur le fond cependant, le patronat est resté intransigeant.

— horaire flexible vers le haut ou vers le bas selon le portefeuille de commandes, au cours d'une période de compensation fixée à six mois; — introduction des appareils à contrôler la présence individuelle.

Les quarante heures ne sont pas la seule pomme de discorde, loin de là. Mais à cette pierre de touche, on voit bien se préciser les oppositions. Si tant est qu'il soit prêt à passer progressivement aux quarante heures, le patronat est décidé à monnayer son accord à cette transformation des conditions de travail (introduction de l'horaire flexible — la légalisation du système est tenue pour inacceptable par les syndicats — et aménagement de certains salaires — les syndicats refusent d'envisager les baisses prévues). De leur côté, les syndicats voient dans la réduction de la semaine de travail une des façons d'assainir le marché de l'emploi, mais surtout de toucher leur part des bénéfices du progrès technique.

Entente hypothétique

D'où un affrontement inévitable, et un terrain d'entente d'autant plus difficile à trouver, depuis des mois, que le chômage latent enlève aux travailleurs décidés à se faire entendre une partie de leurs moyens de pression traditionnels, que nombreuses sont les petites entreprises usées par la récession (une épreuve de force les réduirait à fermer leurs portes), que les échéances techniques imposent souvent un recyclage professionnel qui met les ouvriers dans une position de dépendance accrue face aux patrons, que toute grève dans ce secteur se traduit par des pertes financières irrécupérables pour les imprimeurs éditeurs de journaux (vivant en grande partie de la publicité). Dans ces conditions, on voit mieux pourquoi les typographes genevois ont pu craindre que les organismes faïtières de leur syndicat ne trouvent pas les ressources indispensables de fermeté pour faire valoir le point de vue des syndiqués dans les négociations avec le patronat.

2. Une grève à deux faces

D'une pierre deux coups : les typographes genevois en grève la semaine passée portaient en effet à la fois leurs revendications face aux imprimeurs

Les sections donnent « les moyens de lutter » à leur comité

	Participation en %	Acceptation en %
Aarau	67,1	89,2
Bâle	61,0	93,3
Bellinzone	92,4	97,2
Berne	68,6	90,5
Oberland	65,5	85,6
Bienne	66,8	90,1
Chaux-de-Fonds	81,5	97,2
Coire	61,0	79,1
Einsiedeln	64,9	91,7
Frauenfeld	81,4	86,7
Fribourg	79,6	95,1
Genève	66,0	94,2
Jura	77,1	95,3
Langnau	89,4	87,5
Lausanne	72,9	92,4
Lugano	82,2	97,2
Lucerne	61,9	91,9
Neuchâtel	61,2	95,8
Haute Argovie	73,3	86,1
Olten	76,6	90,4
Riviera VD	76,5	93,6
Schaffhouse	81,2	89,3
Soleure	60,4	90,1
Saint-Gall	55,8	83,7
Valais	62,0	89,3
Winterthour	64,8	86,7
Yverdon	78,4	94,8
Zurich	66,3	89,2
Zurich-Lac	68,3	89,8
Moyenne	67,4	90,8

genevois qui dans une pleine page publicitaire parue le 12 avril venaient pourtant d'avertir la population que « l'imprimerie suisse en général,

et genevoise en particulier, bénéficie d'un statut social favorable », mais aussi tentaient de forcer la décision des membres dirigeants de la Fédération suisse des typographes, tenus pour responsables des attermolements enregistrés depuis plusieurs années dans la négociation d'un nouveau contrat collectif.

Il faut rappeler cependant que le dit comité central de la FST venait de recevoir les compétences de lutte qu'il avait demandées à ses sections cantonales et ce à une majorité impressionnante des votants. Le résultat de cette consultation, indice manifeste d'une tension grandissante dans les arts graphiques, vaut d'être rappelé : 90,8 des syndiqués qui s'expriment votent « oui » (cf. tableau ci-contre).

La manœuvre des typos genevois manifeste enfin, par sa brutalité, le caractère inévitable de deux échéances, l'une proche et l'autre plus lointaine. La première se traduit aisément dans le calendrier de ces prochains mois : si le contrat collectif actuel vient à échéance le 30 avril sans être renouvelé, suivra une période légale de conciliation de quarante-cinq jours; et les espoirs d'une mobilisation efficace des travailleurs de l'imprimerie en plein milieu du mois de juin sont très réduits...

La seconde échéance n'est pas moins cruciale, mais il est plus difficile, là, d'articuler des dates précises, c'est l'échéance des mutations inévitables à venir dans les métiers de l'imprimerie.

3. Des métiers bouleversés

C'est de façon presque caricaturale que certaines contre-propositions patronales pour le renouvellement du contrat collectif en question manifestent l'évolution des arts graphiques. Ainsi, a-t-on pu proposer, du côté des maîtres imprimeurs, que la profession soit ouverte très largement aux « semi-qualifiés », dont le salaire minimal serait diminué (de 35 à 232 francs) et qui pourraient

● SUITE ET FIN AU VERSO

Le baroud d'honneur des typographes (suite et fin)

composer et corriger des textes, du plomb jusqu'à la photocomposition et exécuter tous les travaux « simples » à toutes les presses à imprimer. De leur côté, les syndicats demandent bien sûr l'égalité de droit aux conditions de travail et aux prestations sociales pour le personnel auxiliaire. D'un côté, la défense des conditions matérielles acquises, et de l'autre la mise au point de mesures qui permettraient d'embaucher des travailleurs à meilleur compte (préfiguration de la « féminisation » totale d'un certain nombre de métiers de l'imprimerie !)...

Voilà le baroud d'honneur : serrer les rangs avant l'éclatement d'un syndicat miné dans son organisation par ce qu'il est convenu d'appeler le « progrès technique ». « Ouvrir toute grande la porte aux non-professionnels, avec l'appui d'un article de la loi, sous prétexte que les perspectives d'emploi qu'offrent les techniques nouvelles ne sont pas encore réglementées et reconnues par l'OFIAMI, est une attaque en règle contre la Fédération suisse des typographes et ses membres », pouvait-on lire dans le dernier numéro du « Gutenberg »; toujours dans cet hebdomadaire un bilan de la même eau, plus désabusé encore : « N'est-ce pas ce qui existe déjà, des gens sans qualification, sans apprentissage de typo (quatre ans), fonctionnent comme clavistes ou comme offsettistes après un stage de six mois (ou même sans stage du tout et sont syndiqués « typos ») ? » De fait, les chiffres les plus pessimistes circulent sur la profession de typographe, sans qu'à vrai dire des travaux fassent vraiment autorité sur le sujet : les inconnues sont encore nombreuses, mais on se met d'accord pour dire que la part des typographes dans la confection de l'imprimé tombera à 50 % et même moins avant la fin du siècle...

Dès lors, que la négociation actuelle pour un nouveau contrat de travail se règle ou non avec à la

clef une ou des ruptures de la « paix du travail » paraît presque secondaire. Ce qui est indispensable, dans le climat actuel, c'est que le syndicat des typographes jette les bases d'une organisation qui pourrait dialoguer valablement à l'avenir avec les maîtres imprimeurs. On a déjà parlé d'un syndicat des arts graphiques qui regrouperait tous ceux qui prennent part à la confection des imprimés, y compris les auxiliaires, moyennant éventuellement une distinction de qualification, typo, offsettiste, relieur, ou autre. Un tournant qui marquerait la fin d'une des « chasses les mieux gardées » du monde du travail, mais qui, à coup sûr, permettrait aux syndiqués de défendre efficacement leurs intérêts.

DANS LES KIOSQUES

Le printemps des consommateurs

Une nouvelle publication vient d'apparaître dans les kiosques de Suisse alémanique. Le 81^e test de la Fondation pour la protection des consommateurs est vendu dans les principaux dépôts de journaux. Les résultats de ce test, consacré aux tuyaux d'arrosage, sont accompagnés de divers articles sur des problèmes de consommation. Dorénavant, les clients des kiosques disposent donc d'un choix assez important dans le secteur de la consommation, puisqu'ils peuvent acquérir trois publications suisses « Prüf mit », du Forum des consommatrices de Suisse alémanique et du Tessin (bimestriel) et depuis peu « SIH-Bulletin » de l'Institut ménager suisse, trimestriel) et « Tests FPC », à parution non périodique, ainsi que deux publications mensuelles allemandes « Test » et « DM ».

— La « Neue Zürcher Zeitung » a consacré quelques articles au problème des études ouvertes aux femmes à Zurich. Qui se doutait que l'Université de Zurich avait ouvert la voie dans ce domaine ? En 1867, la Russe Nadejda Suslova qui avait suivi les cours comme auditrice a exigé de pouvoir

passer ses examens de médecine. Elle a été immatriculée à titre rétroactif et réussi ses examens; ce qui en faisait la première femme au monde terminant avec succès ses études dans une université d'Etat dirigée par des hommes...

— Un « columnist » de la « Basler Zeitung » (19.4.), Chr. Mangold, propose de recommander à tous ceux qui réclament plus d'ordre de s'acheter un billet « Moscou simple course », puisque l'ordre règne à Moscou, et que c'est précisément ce que désirent les partisans de la tranquillité et de l'ordre (Ruhe und Ordnung).

— La télévision allemande nous a gratifié d'une émission de trois quarts d'heure sur la fusion des deux principaux quotidiens bâlois. Roman Brodmann a su faire revivre les quelques semaines qui ont précédé la parution de la « Basler Zeitung ». Inutile de préciser que l'émission ne passait pas en Suisse... Mais, il est juste d'ajouter que l'auteur n'aurait peut-être pas pu produire une émission similaire sur une fusion dans la presse allemande... Le titre de l'émission de Brodmann « Le mort d'un journal ».

— Dans le dernier magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger », le professeur Haemmerli poursuit (deuxième partie de la démonstration) sa description des droits du patient face à la médecine; en filigrane de ce texte, évidemment, toute la controverse au sujet de l'euthanasie, à laquelle, on le sait, l'auteur de l'article a pris une part active.

A noter également dans le même numéro du TA, un texte remarquablement clair et bien documenté sur le prix des matières premières, en l'occurrence le thé et le café.

— Dans le supplément hebdomadaire de la « Basler Zeitung », la suite du dialogue entre Robert Mächler et Kurt Marti sur le thème général « Dieu et le monde ».

A noter également, dans le même supplément, de remarquables photographies des plus belles pièces exposées au « musée automobile » des frères Schlumpf...